

Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Niger

En 2021, le Niger a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a créé le Comité directeur national de lutte contre le travail des enfants. En outre, le Niger a signé un mémorandum d'accord avec le Nigeria qui officialise les accords de coopération entre les deux gouvernements afin d'améliorer leur réponse commune à la traite des personnes. De surcroît, le gouvernement a élaboré un Plan national d'action de lutte contre la traite des personnes et un Plan de développement économique et social. Toutefois, au Niger, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment dans la servitude héréditaire et l'extraction minière, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de la garde du bétail. L'âge minimum d'admission à l'emploi ne correspond pas aux normes internationales car il ne s'applique pas aux enfants qui travaillent sans rémunération ou sans contrat. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas pris de mesures visant à lutter contre la pratique de la *wahaya*, forme d'esclavage des enfants qui se poursuit bien qu'elle ait été confirmée comme illégale par un tribunal nigérien en 2019. Enfin, des lacunes persistent dans l'application de la législation sur le travail, notamment un financement insuffisant de l'Inspection du travail pour effectuer des inspections.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que les dispositions et les mesures de protection légales concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent aux enfants qui sont à leur compte et à ceux qui font du travail non rémunéré ou sans contrat.	2015 – 2021
	Fixer un âge de fin de scolarité obligatoire qui corresponde à l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2016 – 2021
Application	Veiller à ce qu'il y ait des inspections et des activités de répression dans le secteur informel et dans les régions reculées, où le travail des enfants est le plus fréquent.	2014 – 2021
	Publier des informations et des données complètes sur le travail des enfants, notamment sur le nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail, d'infractions constatées, de sanctions prononcées et d'amendes perçues.	2012 – 2021
	Augmenter les ressources, notamment le budget et les formations pour les organismes de répression, et accroître le nombre des inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de	2009 – 2021

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	l'OIT et d'enquêteurs judiciaires pour assurer suffisamment d'inspections.	
	Ventiler les plaintes reçues par la ligne d'assistance téléphonique gratuite de l'Agence nationale de lutte contre la traite des personnes et le transport illicite de migrants afin de connaître le nombre de plaintes liées au travail des enfants.	2013 – 2021
	Veiller à ce que les victimes des pires formes de travail des enfants soient retirées des situations d'exploitation comme il convient.	2010 – 2021
	Publier des informations complètes sur le nombre d'enquêtes pénales, de poursuites et de condamnations en rapport avec les pires formes de travail des enfants.	2020 – 2021
	Faire appliquer comme il se doit la décision de la Cour suprême du Niger interdisant la pratique de la <i>wahaya</i> .	2019 – 2021
	Veiller à ce que les victimes d'esclavage aient accès à des services de réinsertion.	2020 – 2021
Coordination	Veiller à ce que tous les organismes de coordination soient en mesure de remplir leurs missions comme prévu.	2011 – 2021
Politiques gouvernementales	Adopter et mettre en œuvre un plan national d'action de lutte contre le travail des enfants, notamment dans l'esclavage héréditaire, l'exploitation minière et l'agriculture.	2009 – 2021
Programmes sociaux	Renforcer les initiatives visant à supprimer les obstacles et à permettre à tous les enfants, y compris les filles, les réfugiés, les enfants déplacés internes et les enfants des communautés rurales, de recevoir une éducation en développant les infrastructures scolaires, en augmentant le nombre d'enseignants, en éliminant les frais de scolarité et en mettant à disposition davantage de fournitures scolaires.	2013 – 2021
	Veiller à ce que des mesures soient prises pour mettre en œuvre l'Action mondiale contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants au cours de la période visée par le présent rapport.	2020 – 2021
	Étendre la portée des programmes de lutte contre les pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture, la garde du bétail, l'extraction minière et l'esclavage fondé sur les castes.	2009 – 2021

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Mettre en œuvre un programme permettant de cibler et d'aider les enfants exploités par des maîtres religieux.	2011 – 2021
	Veiller à ce que les prestataires des services sociaux publics aient des ressources et des installations suffisantes pour fournir les soins nécessaires à tous les enfants retirés de situations dans lesquelles ils faisaient des travaux dangereux ou forcés.	2015 – 2021
